Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 35 (1947)

Heft: 734

Artikel: A travers les sociétés

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-266263

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Echos de la Conférence des femmes hindoues, à Akola

(suite et fin)

Ce fut la première conférence à laquelle j'aie assisté comme déléguée. Ce qui me frappa le plus, c'est l'unité de la culture et de la civilisation hindoue. Le soir, les déléguées des diffé-rentes provinces se retrouvaient dans l'un ou l'autre camp et faisaient entendre des chants ou des productions typiques de leurs différentes régions, esquissant parfois leurs problèmes par-ticuliers. Les chants satiriques de Sheila Bathia du Pendjab, étaient particulièrement frappants. Les femmes de cette province chantaient avec un accent spécial et leur jeu fut vivement apprécié. On pouvait noter facilement l'individualité de chacune de ces exécutions et, en même temps, on sentait d'emblée qu'elles avaient jailli d'une même culture originale, c'était comme les différents instruments d'un orchestre produisant une musique harmonieuse... La conférence fut très fréquentée. C'était une

foule fort représentative, il y avait des partici-pantes issues de toutes les classes et de toutes les communautés.

Une grande partie venaient des milieux ou-vriers et des classes moyennes. C'est un signe de santé puisqu'il prouve que les femmes sont devenues plus conscientes des problèmes aux-quels elles ont à faire face, et qu'elles com-prennent, comme citoyennes, l'importance d'en discuter et la nécessité de les résoudre.

Sur 300 déléguées, 265 étaient présentes, ce qui est une belle proportion. Mais elles ne semblèrent pas prendre un intérêt très actif aux séances. es n'écoutaient pas attentivement. Quelques d'entre elles bavardaient pendant les discussions. Elles montrèrent un manque de discipline surprenant et attristant. Elles n'arrivaient jamais à l'heure, le travail commençait avec du retard et finissait par conséquent avec du restard. Très peu d'oratrices se contentèrent des deux minutes que la présidente leur concédait. Dès lors, toutes celles qui désiraient parler ne Des lors, toutes cenes qui destraient parier ne purent le faire et cinq importantes propositions durent être retirées de l'ordre du jour. Elles interrompaient un discours en anglais pour demander qu'il fût prononcé en hindoustani ou tout au moins traduit... Les sujets traités touchaient aux questions sociales, politiques, économiques.

La conférence a joué le rôle du Prince Char-mant, elle a réveillé la femme hindoue de son profond sommeil d'ignorance et d'indifférence. Puisse-t-elle rester réveillée et active

(Etudiante en droit et déléguée de Bombay.)

Nous nous excusons de l'erreur typographique du précédent numéro.

DE-CI, DE-LA

Nomination féminine à l'O.N.U.

avons plusieurs fois attiré l'attention de nos lecteurs sur l'importance, dans l'Organisation des Nations Unies, de la Commission des Droits de l'Homme et de celle, qui nous touche de plus près encore, du Statut de la Femme. Si ces deux organismes parvenaient à établir et à faire reconnaître et respecter un droit interna-tional protégeant la liberté individuelle à tra-

Orientation scolaire et liberté démocratique

— Le travail par equipes, que nous approu-vons dans certains cas, doit-il être, à votre avis généralisé et appliqué à tous les enfants? — Il ne doit jamais être imposé. La meilleure méthode à suivre est de former, dans la classe, une équipe volontaire, pour certains travaux bien adaptés à ce système. Une fois l'équipe lancée, sa réussile encourage d'autres équipes à se former. Mais le travail par équipe me convient ni toujours ni partout

convient ni toujours, ni partout. — La répartition des élèves entre les écoles de divers types (intellectuel, manuel, technique, etc.) ne crèe-t-elle pas une spécialisation prématurée et anti-démocratique ? — Cette répartition ne doit pas être défini-

tive. Il faut garder à chaque enfant, la possi-bilité de changer, en cours de route, à 14 ans, à 16 ans, et d'entrer dans une école d'un type différent. Il peut très bien arriver, en effet, qu'un élève qui a montré peu de dons intellectuels, une fois qu'il a pu s'adonner à une activité qu'il aime, sente le besoin d'un développement plus abstrait, son énergie ayant été 'déclenchee, libérée par une periode de travaux qui lui plaisent. En Hollande, après une année en classe d'observation, l'assemblée des professeurs donne aux parents et aux élèves un préavis concernant leur orientation, mais nul n'est contraint de se soumettre.

— Ne croyez-pous pas au'une culture génétype différent. Il peut très bien arriver, en Ne croyez-vous pas qu'une culture géné-

Comme nous l'avions annoncé, Mlle Fermin rale, étendue aussi aux travaux artistiques et a bien voulu répondre à quelques objections que sa conférence du 30 mai nous avait suggérées.

— Le travail par équipes, que nous approuvons dans certains cas, doit-il être, à votre la suis générais et appliqué à tous les enfants ? retarderions trop les études de ceux qui doivent — Il ne doit jamais être imposé. La meilleure aller à l'université, or ces études sont déjà not longue de la voure la suivre est de former dans la fort longue de la fort longues.

fort longues.

— Ne craignez-vous pas qu'avec votre système, les enfants entrent trop vite dans l'ornière qui sera celle de toute leur vie? Ne faut-il pas instruire l'enfant contre sa profession future? Cet argument a une grande importance pour nous, c'est grâce à lui que nous réclamons pour les futures ménagères et mères de famille une culture advicule. et mères de famille, une culture générale approfondie.

— Les écoles de tous genres doivent faire

une très large place aux enseignements les plus divers, je suis de l'avis de Paul Lan-gein: « La vraie culture générale est celle qui fait l'homme (et la femme aussi) ouvert

qui jait inomme (et la jemme dussi) ouveri à tout ce qui dépasse sa spécialité s.

Il ne nous reste qu'à remercier Mlle Fermin d'avoir bien voulu préciser et nuancer ainsi sa pensée, qui n'est pas du tout, comme ou voit celle d'une doctrinaire et qui cherche à offrir à chacan le maximum de liberté. Nous savons combien son temps était précieux pour les recherches qu'elle est venue faire chez nous, aussi ne saurions nous assez lui témoigner notre reconnaissance.

vers le monde, il y aurait un progrès considérable accompli. Rien de ce qui touche ces ques-tions ne doit nous être indifférent. Aussi sommes-nous très heureuses de pouvoir

annoncer dans nos colonnes la nomination de la titulaire définitive au poste de Chef de Section de la Condition de la femme à l'O.N.U.
« La nouvelle titulaire est Mme Léonie Mitchell,

docteur en droit de l'Université de Paris. Elle a enseigné, depuis 1932 jusqu'en 1946 la termi-nologie juridique franco-anglaise à l'Institut de droit comparé de cette université.

Elle était, en outre, chef du contentieux d'une grande société commerciale et industrielle à Paris, une situation qui n'est pour ainsi dire jamais confiée à une femme. Plusieurs traduc-tions de livres juridiques de français en anglais et vice-versa, sont son oeuvre. Elle est entrée et vice-versa, sont son oeuvre. Elle est entree dans la section juridique de l'O.N.U. en septembre 1946 après un concours d'où elle est sortie deuxième sur cent candidats.

Née à Paris, de père anglais et de mère française, elle possède la double nationalité, française et anglaise.

De plus, last but not the least, comme disent les anglais c'est une féministe ardente elle

les Anglais, c'est une féministe ardente, elle était présidente d'un des premiers clubs pour femmes appartenant aux carrières libérales et commerciales à Paris.

Cette nomination, on le voit, est extrêmement favorable à la cause féministe.»

Campagne en faveur de l'assurance-vieillesse et survivants.

Les différents groupements politiques ou pro-fessionnels qui soutiennent à Genève, le projet d'assurance-viellesse, en vue de la votation des

5 et 6 juillet, ont formé un Comité d'action, et organisateurs avaient bien voulu proposer une place, dans ce comité, au Centre de Liaison des Associations féminines genevoises. C'est un honneur et un témoignage auquel le Comité du Centre a été très sensible, mais il a été con-traint de décliner l'offre, en raison du manque de temps qui lui était laissé. Le Centre ne peut en effet, engager dans une campagne les 35 asso en erret, engager dans une campagne les 35 asso-ciations qu'il représente sans les consulter, or le tour de consultations de ces diverses associations nécessite des convocations de comités et d'assemblées qui ne peuvent s'effectuer dans les quelques jours qui nous étaient octroyés. Il est dommage que la campagne d'action entreprise en vue de la votation ait été décidée si tard ; en attendant, chaque femme qui se sent responsable dans la collectivité fera de son mieux... sans bulletin de vote, puisque nous n'avons pu nous assocollectivement à l'action

Les femmes dans les commissions.

Le Conseil Municipal de la Ville de Genève a nommé, le 13 juin, les membres de la nouvelle Commission de l'Enfance, dont nous avons ré-Commission de l'Enfance, dont nous avons re-cemment parlé, Trois femmes ont été appelées à en faire partie, Mmes R. Girod, Dr, O. Lemaître et J. Zurbrugg. Toutes trois sont très qualifiées pour collaborer à cette activité et nous nous réjouissons de penser que leur présence y sera fort utile,

A la Radio

Mme D. Linder-Jaccoud, à Soveillame près de Senarclens, ancienne présidente de l'Association des Marcelines, a fait, le 25 mai, à RadioLausanne, dans la série des causeries agricoles, un exposé de valeur consacré à « l'éducation luttant contre la désertion des campagnes ». Les idées personnelles de Mme Linder, une fermière entendue, une mère de famille attentive, ont vivement intéressé ses auditrices, qui n'étaient pas toutes à la campagne.

Les femmes ne s'intéressent à rien!

On fit bonne justice de ce slogan facile, lors de la rencontre annuelle des Conférencières de Suisse romande, à Presinge (Genève) les 7 et

juin.
En effet durant l'année écoulée ce n'est pas moins de 550 à 600 conférences qui furent de-mandées par des groupes de paroisse, de jeunes parents, de mères, de jeunes filles ainsi que par de grandes assemblées féminines. Ce nombre est d'ailleurs inférieur à la réalité. Quantité de groupements s'entendent directement avec les conférencières d'après la liste envoyée chaque

la séance d'« Informations » du dimanche A la seance d'« Informations » du dimanche matin, Mme Darber, présidente et Mme Parel, secrétaire, surent parfaitement mettre en lumière, non seulement l'activité des conférencières mais encore l'intérêt réjouissant des auditoires auxquels elles s'adressent.

Les sujets les plus demandés concernent la responsabilité des femmes, les problèmes de la vie pratique, on réclame aussi des causeries délassantes (musicales) ou graies

Tour à tour les participantes ont raconté leurs expériences : difficulté d'amorcer ou de diriger les entretiens qui suivent l'exposé, accueil cha-leureux ou réfrigérant des organisateurs, ma-ladresses à éviter, expéditions nocturnes au fond lauresses a eviter, expeditions nocturnes au rond des campagnes, dans les montagnes hivernales. Toutes ces difficultés sont acceptées, de grand cœur, quand on se trouve devant des auditrices qui ont affronté les longs parcours et les intempéries, afin de recueillir avec avidité quelque information ou quelque enseignement nouveau, et pour s'arracher un instant à la routine et aux soucis quotidiens. Chacune sent alors la responsabilité de son message et elle s'attache à l'apporter dans un esprit de service, avec le maximum d'amour et de compréhension. L'humoriste de la compagnie, Mme Matter-Estoppey, donna une démonstration de «sa manière» qui mit les assistantes en joie tout en leur faisant entendre quelques vérités utiles. Les conférencières qui venaient de Vaud, Neu-châtel, Fribourg, du Jura bernois, du Valais et

chatel, Fribourg, du Jura bernois, du Valais et de Genève, ne se réunirent pas seulement pour confronter leurs expériences, mais aussi pour travailler à leur perfectionnement technique et spirîtuel. Elles avaient entendu, samedi, une conférence modèle sur « Lamartine», où M. Ch. Fournet mit l'accent sur les aspirations sociales du poète. Le soir chacune se divertit à la surprise party précés par les Gaussieses. à la surprise-party préparée par les Genevoises. Le dimanche, M. Perrin, secrétaire parlementaire, s'attacha à montrer la nécessité de la collaboration de fous, sur le plan collectif, et notamment de l'action commune de l'homme et de la femme dans les affaires publiques, tandis que Mme Rossier, psychologue, montra comment on peut, par l'« Elargissement de la personnalité», atteindre en soi et autour de soi des sensibilités

plus nombreuses et plus diverses. Souhaitons que la valeur des travaux pré-sentés, l'esprit fraternel de la rencontre, et l'atmosphère bienfaisante de Presinge, avec son parc de grands arbres et sa vieille demeure, animée par l'Esprit, aient apporté aux partici-pantes l'enrichissement qu'elles étaient venues

A travers les Sociétés

Femmes de pasteurs.

Les femmes de pasteurs de l'Eglise natio-nale vaudoise ont pris l'habitude de se retrouver, chaque année, pour mettre en commun leurs expériences, leurs joies et leurs difficultés. Elles e sont réunies à Vennes s/Lausanne les 2 et juin. M. H. Meylan, recteur de l'Université de





Mesdames!

Pour vos fleurs Hust

4, rue de la Fontaine - Genève

touffu, pessimiste et déconcertant, qui débute en futant les objections au féminisme, pour con-ure qu'en pratique elles sont légitimes. Son pessimisme ne se limite pas aux activités

féminines, auxquelles toute innovation ne peut ajouter que des maux, engendrer des luttes dans la famille et exaspérer les vanités, mais à tout la famille et exasperer les vanites, mais a tout le genre humain, qu'il estime incapable de progrès. Bien sûr il écrit en 1900, époque où les professions féminines sont à peu près limitées à Penseignement, la couture ou le couvent; où le suffrage féminin n'apparaît encore en France suffrage féminin n'apparaît encore en France que par les échos de la nervosité des suffragettes anglaises. Mais tout de même quelque chose de grave fermente puisque Faguet dresse un rem-part de tout ce qui manque aux femmes pour faire autre chose que le ménage : le génie, les idées générales, « Leur intelligence est égale à celle de l'homme mais ne s'étend pas aux mêmes objets et ne peut affronter ni les affaires

d'Etat, ni les affaires tout court, ni les affaires d'État, ni les affaires tout court, ni le droit, ni les sciences, ni les lettres. »

Il leur concède la vie pratique, la vie mondaine et la vie intérieure... Avouons que ce peu contient en germe pas mal de possibilités.

Certes il concède à la femme des droits, en lui conceillent de ne ses en users.

Certes il concède à la femme des droits, en lui conseillant de ne pas en user; « certains droits sont parfois contraires aux devoirs ».

Ce terme de « devoir » chez Faguet me paraît plutôt s'appliquer à la coutume établie, à ce qui n'innove rien, ne dépasse pas l'alignement, en un mot, à la routine. Il y a évidemment cette question pénible qu'il faut bien envisager, de la femme qui ne se marie pas, et qui doit vivre. Dans ce cas seulement, qui est de nécessité matérielle, la femme prendra une profession et alors Faguet veut bien croire qu'elle l'exercera

avec désintéressement et générosité, et que son rôle dans la société sera un élément moralisateur. La 'logique voudrait qu'on accuse E. Faguet de n'accorder ces qualités là qu'à la femme cé-

de l'accorder et d'en croire dépourvues les mères de famille, mais je crois que ce n'est pas son idée. Il se rend très bien compte que, même dépourvue de génie et d'idées générales, la femme peut avoir une activité sociale et politique mais il est persuadé qu'elle est incompatible avec la vie familiale. En un mot il ne voit la profession qu'en dehors du mariage alors qu'aujourd'hui nous la voyons très bien conjointement avec le mariage, car il n'est plus possible aujourd'hui de ranger les femmes en 2 catégories, la céré-brale célibataire d'un côté, et de l'autre la femme pratique mère de famille. Notre état so-cial produit des cérébrales qui sont de très bonnes mères de famille, et des natures simples que la lutte pour la vie jette dans des professions où elles s'adaptent très bien. N'oublions pas que Faguet écrit en 1900s

époque où il n'y avait en France que 2 avocates, il estime que l'avocatie est une profession « rayée » pour la femme. Et pourtant qui sait si 30 ans plus tard il n'eût pas été charmé de voir au Palais nombre de toges si gracieusement portées.

Donc ne nous indignons pas trop des opinions qui nous paraissent arrièrées ; songeons plutôt à nous émerveiller de la rapidité du changement des mœurs et de l'état social et voyonsun motif consolant à notre hâte à réaliser cer

On prétend que ce sont les guerres qui ont transformé les activités féminines et acheminé la femme vers des professions de plus en plus nombreuses. Cela ne fait aucun doute ; le désarroi d'un pays en guerre exige l'activité de tous et une activité latente, une fois surgie à la surface, ne retourne pas au néant. Mais je crois que sans les guerres le résultat serait absolu-ment le même et que les revendications féminines sont le fruit de 2 grands courants conjugués: le développement rapide et continu de l'instruc-tion de la femme d'une part, et d'autre part le développement non moins rapide de plaies sovers lesquelles tout cœur maternel se sent un devoir, devoir qui ne peut être exercé et rendu efficace que si les capacités d'agir sont libérées des entraves qui jusqu'ici leur barrent

Jeanne Derron-Ulliac,



Kobert

Mesdames! Vous serez coiffées tel qu'il vous plaira au

Salon de coiffure

PERMANENTES - TEINTURES BOURG-DE-FOUR 36 Téléphone 4.14.80

Soutenez votre "Mouvement" en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

...A GENEVE

La Pharmacie MARKIEWICZ

24, Corraterie (Vis-à-vis du Cinéma) est la doyenne des pharmacies genevoises.

recommande pour l'exécution consciencieus toutes ordonnances médicales privées aus n que pour les caisses maladies.

Produits de première qualité aux prix les plus modérés. Pas de personnel non qualifié.

le choix pour toutes les bourses

Vous trouvez toujours un beau choix de plantes vertes et fleuries, fleurs coupées,

bouquets et couronnes, chez

E. Preisig,

Horticulteur-fleuriste

Rue de Villereuse

Genève

Spécialité de chocolats suisses Maison HOFFMANN & KOEBELI GENÈVE

8, rue du Marché

22, rue du Mont-Blanc (angle rue Chaponnière) TÉL. 2.37.92



Tous Travaux de

Teinture et Nettoyage

lagasins: 9, Qual des Bergues
7, Rue de Rive
2, Rue Michell-du-Crest
Usine et Magasin: 53, Rue de St-Jean

Tél. 2.47.35 Tél. 5.19.37 Tél. 4.17.39 Tél. 2.35.95

MERCERIE - BONNETERIE

M. MAGNIN Tél· 4.07.34



PAPETERIE BRIQUET Rue du Marché 38 GENEVE Téléphone 4.10.98

Volailles - Conserves Poulets rôtis - Vins et Liqueurs

R. CRISTIN ... Genève 2, ROUTE DE CHÊNE TÉLÉPHONE 4.26.79 5 % à tout porteur de cette annonce sauf sur les articles réglementés

Lausanne, leur a exposé le combat qui agita, en 1845, le pasteur Samson Vuilleumier qui retira sa démission de pasteur pour travailler à la restauration de l'Eglise nationale, ébranlée par la séparation de l'Eglise libre.

Nos pénates.

« Nos pénates », cette jolie villa de Pully qui abrite depuis 25 ans des institutrices âgées et sans ressources, a eu son assemblée générale le 4 juin; ses 24 pensionnaires se portent bien et y finissent paisiblement leurs jours. La situation financière de cette utile institution cause des soucis; le déficit est de fr. 3.000; il faudrait augmenter le prix des pensions, trouver de nou-veaux membres, de nouveaux donateurs. C'est Mme Y. von der Aa-Delhorbe (Lausanne),

la fille de la fondatrice de la maison, qui asmaintenant la présidence de

Comité d'action pour le suffrage téminin.

Le comité d'action suisse pour le Suffrage féminin s'est réuni à Berne, le 8 juin, sous la teminin s'est reini a Berne, le s Jinii, sous la présidence de Mile A. Quinche (Lausanne); Mine Thalmann-Antenen (Berne) a dit la réusite du cours pour conférenciers donné à Herzberg les 10 et 11 mai; on y a établi, par exemple, un programme féminin. C'est un excellent moyen de propagande et il n'est pas conteux. Mine Egli (Zurich) a rapporté sur la vente de la content de la co teux. Mme Egii (Zurich) a rapporte sur la vente des cartes postales Anker; les comptes ne sont pas encore bouclés; on peut compter sur un bénéfice de fr. 7 à 8.000; c'est peu; on compte que le 20 à 30 % des pochettes envoyées a été vendu, alors que Pro Infirmis, par exemple, vend

le 60 % de son édition. Sans vouloir comparer l'aide aux infirmes avec le suffrage féminin, on peut s'étonner cependant du peu d'empressement que nombre de partisans du suffrage fé-minin ont mis à acheter nos pochettes. On peut faire un petit effort pour une cause qu'on aime; les revendications féministes en valent tout de même la peine! Aujourd'hui plus que jamais, la propagande est une affaire d'argent, et les bonnes causes ne peuvent se passer de la

ropagande. Le gros objet à l'ordre du jour était l'organi sation d'un parlement féminin, dont l'idée a été émise au congrès de Zurich de l'été passé. A l'occasion du centenaire de la Constitution fédérale de 1848, pour bien marquer que l'achèvement normal de cette grande œuvre démocratique est l'octroi aux femmes des droits politiques, nous réunirons à Berne, dans la salle du Connous reunirons a Berne, dans la salle du Conseil national, des déléguées des associations féminines; il en faut 240. Les diverses revendications féministes en droit matrimonial, droit au travail (travail de la femme mariée, accès à toutes les professions, avancement, accès aux postes supérieurs, salaire égal), droit matrimonial (nationalité de la femme mariée, libre disposition de sa fortune, droit de garder son nom pour la femme divorcée, autorité maternelle), influence féminine dans le travail social de façon à prévenir plutôt que guérir, etc., etc., feront l'objet de brefs rapports, terminés par des ré-solutions, que l'assemblée votera et qui seront transmises au Conseil fédéral. Ces résolutions seront envoyées préalablement aux associations qui présenteront leurs amendements à l'avance, Pour être discutée, une proposition devra être pré-sentée au moins 15 jours à l'avance à la prési-dence (probablement Mile Quinche et Mme Vischer-Alioth, présidente de l'Association suisse

pour le suffrage féminin). L'initiative est intéressante et Mlle Quinche recevra avec plaisir des suggestions, des pro-positions pour cette assemblée qui doit être extrêmement digne, présenter des revendications pratiques et réalisables.

L'Association vaudoise pour le Suffrage féminin a tenu son assemblée générale, le 7 juin, sous la présidence de Mile A. Quinche, avocate sous la présidence de Mlle A. Quinche, avocate à Lausanne, en même temps que l'assemblée de la section lausannoise. Car il n'y a plus guère que quatre sections, celles de Nyon, Vevey, Montreux et Lausanne, qui ont une vie de société; les autres sont en sommeil; ça-et-là restent de solides noyaux de féministes prêtes à agir si besoin est. De sorte que l'on se demande si la fédération qu'est l'Association vaudoise ne va pas disparaître, laissant aux sections le soin de se rattacher à l'Association suisse pour le Suffrage féminin. La chose est à l'étude. pour le Suffrage féminin, La chose est à l'étude.

Le rapport annuel fait ressortir la bonne pro-pagande qu'a été le stand au Comptoir suisse, mais ruineux pour la section lausannoise qui y a mis fr. 600, tout son avoir. La vente des cartes postales de Anker a rapporté au Comité d'action suisse pour le Suffrage féminin à peu près fr. 8,000; cette somme aurait été plus forte si nombre de destinataires des pochettes ne les avaient gardées sans en payer la valeur, fr. 1.80!

M. le Dr M. Muret, fondateur de l'association vaudoise en 1908, depuis 1913 son vice-président, et vice-président aussi de la section Lausannoise, a donné sa démission à cause de son âge (84 ans) et a été acclamé président d'honneur; M. Charles Bettens, député de Chavannes-le-Veyron (Cossonay), l'auteur de la motion déposée au Grand Conseil en faveur du suffrage fé-minin, le remplaçera dans le comité vaudois, et Mlle E. Sennwald, secrétaire au Greffe municipal à Lausanne, le remplacera dans le comité lau-sannois. Il a fallu aussi enregistrer avec beau-coup de regrets la démission de Mme M. Baumgartner, membre dévoué, donnée pour des rai-sons de santé. Mlle A. Quinche, bien qu'elle dé-sire passer le flambeau à des forces plus jeu-(qu'on ne voit pas beaucoup s'affirmer) a réélue présidente.

La séance a été suivie d'une impressionnante La scance à ce suivie dune impressonnaire causerie de Mile Fermin, professeur à Amsterdam, actuellement à Genève où elle étudie le romanche pour sa thèse de doctorat, et qui a parlé des problèmes éducatifs que pose l'aprèsguerre, tant pour canaliser les instincts déchaînés des jeunes qui ont été contraints de faire, sous l'occupation, tout ce qui est défendu par la morale, que pour adapter les programmes sco-laires et surtout pour refaire une humanité plus humaine, pour qu'on ne voie plus cette carica-ture d'humainté que nous ont valu l'hitlérisme et le fascisme et qui n'est pas encore morte. S. B.

Association Genevoise pour le Suffrage féminin.

Le 7 juin, sous la présidence de Mme Bondallaz, a eu lieu l'assemblée générale annuelle de notre association. Le rapport présidentiel, rappelle la lettre adressée par le comité au parti radical, lui demandant de formuler un projet de loi en faveur du vote des femmes. Cet envoi du 20 féfaveir du vote des remmes, cet envoi du 20 re-vrier restant sans réponse, une seconde lettre, en date du 22 mai, valut à la présidente quelques lignes le 27 mai : des excuses et pour le fond, une fin de non recevoir.

Comme de coutume, plusieurs conférences fu-rent organisées: celle de Mme Poinso-Chappuis, venue de France qui, à l'Athénée, parla avec éloquence des femmes de son pays. En avril, Mme Spiller, de passage à Genève, ne put, faute de temps, raconter qu'à un groupe réuni en hâte, son intéressante tournée en Orient.

Mlle Amann, agente de police, vint ensuite, au printemps, parler de ses expériences. Sa tâche est immense et l'on ne peut que déplorer que, pour cette œuvre si nécessaire auprès de tant de femmes et de jeunes filles, il n'y ait qu'une agente, à Genève, au lieu de plusieurs.

Mme Bondallaz, pour raison de santé, an-nonce sa démission de présidente, et remercie chaleureusement ses collaboratrices pour leur aide lors de la campagne suffragiste où ellemême a tant donné, inlassablement, de ses forces, ainsi que le dira au cours de l'assemblée, Me E. Kammacher en acceptant de la remplacer dans sa charge. Elle est élue à l'unanimité des voix et le nouveau comité, qui compte en grande partie d'anciens membres, est élu éga!ement.

Le rapport de Mme Prince, trésorière, exprime la reconnaissance du comité à Mlle Gourd, grâce la reconnaissance du comite a Mile Gourd, grace à qui il fut possible de financer la campagne suffragiste de septembre 1946. L'association sera a même de manifester au cours des votations futures. Sans cette aide généreuse, en effet, comment trouver les fonds indispensables, puisque l'on compte cette année aux recettes environ 4.000 fris contre 7.000 environ aux dépenses et que les frais de la campagne se montent à plus de frs 5.000?

Disons encore qu'une résolution, proposée et rédigée par Mlle Kammacher, pour appuyer la votation en faveur de l'assurance-vieillesse, est approuvée par l'assemblée.

Et c'est la partie récréative de la soirée main-tenant aussi variée qu'elle fut réussie. La mu-sique, la diction furent un vrai régal pour

Ravissantes et originales les danses anciennes composées par Mme Pittard pour la classe des ballets classiques du Conservatoire, dont elle est la pianiste, et qu'elle joue sur le vieux piano de l'Union des Femmes. MIle Simone Renaud chante ensuite avec beaucoup d'expression des mélodies de Mme Pittard accompagnées par la compositrice, et elle termine en enlevant avec brio l'« Ampro » de Jaques-Dalcroze. Mais auparavant Mlle Basset (qui fut le Joad d'Athalie à la Réformation) avait déployé, devant l'assis-tance charmée, un talent peu commun de diction et de mimique dans un programme où figuraient Duhamel, Tæpffer et Ph. Monnier.

Le Service social de Lausanne.

Le Service social de Lausanne, dont la devise « mettre au service de chacun le don qu'il a reçu », ne distribue pas d'argent ni des secour espèces; il fait des démarches, des enen especes; in ain ues uemannes, des en-quêtes, il aide matériellement par le travail en trouvant des collaboratrices pour les mères sur-chargées ou malades, en faisant faire des rac-commodages, la lessive des vieillards. Il voue une attention spéciale à une innovation dont on parle un peu partout, la monitrice de tenue de maison, celle qui ne fera pas le travail à la place de la ménagère, mais qui enseignera à la ménagère à tenir sa maison en ordre et à faire son travail le mieux possible.

Le Service social, dont les volontaires nombre de 203, a entouré l'an passé 58 familles, 35 vieillards étrangers réfugiés chez nous, visité régulièrement 44 malades et isolés, a apporté de l'aide dans 19 familles; le linge de 32 vieillards et infirmes a été régulièrement blanchi et raccommodé. Il a fait 58 enquêtes, 122 démarches, distribué 84 paquets de Noël, reçu 1592 lettres, 1822 visites, recu 1084 coups de téléphone.

Le Service social est enchanté de ses nouveaux bureaux, sis à la rue Curtat, et mis à sa dispo-sition par l'autorité communale.

POMPES FUNEBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Carouge et Lancy 5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1er

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse el-dessus FORMALITÉS GRATUITES

CANTONDEVAUD

Floriana Institut pédagogique privé
Pontaise 15 — LAUSANNE

Direction : E. PIOTET Tel. 2.92.27

Formation de gouvernantesinstitutrices pour famille

Préparation d'assistantes

pour Homes d'enfants, Colonies de vacances Maisons de refuge, etc. Professeurs diplômés, Diplômes, Placement des élèves assuré.

LA MERCIÈRE

La bonne maison spéciale de BONNETERIE - LINGERIE

> M me Marleine MODES - VEVEY

vous trouverez le coiffant personnel

Pour tous vos MEDICAMENTS

Pharmacie Golaz

La plus ancienne pharmacie de la région Dessemontet . Vevey . Pl. du Temple 2 . Tél. 5.30.05

LA CLÉ ET FOYER
RESTAURANT SANS ALCOOL
Rue de Bourg 26 - Tél. 2.46.11 - Lausanne
Menus soignés à prix modérés
Chambres à louer au jour, et au mois

AGENCE DE LA HARPE S. A.

50, rue d'Italie VEVEY Téléphone 5.13.38 Voyages - Expéditions - Affaires immobilières

Retour d'Allemagne

La Commission féminine du Parti du Travail (Genève) avait convié, le 6 juin; Mme Claire Buenzod à venir parler de son récent voyage en Allemagne où elle s'est rendue avec une délégation de femmes chargée d'observer, dans les différentes zones d'occupation, ce qu'on avait fait en vue de la dénazification.

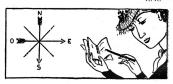
Mme Buenzod relata son périple avec beaucoup de vie et de couleur et donna de nombreux détails sur la vie économique, industrielle, sur la situation alimentaire, etc. Voici ce qu'elle dit des femmes et des enfants, sujets qui intéressent particulièrement notre journal:

La santé des enfants allemands est meilleure que celle des enfants français, car, pendant la guerre, ils furent nourris normalement. Ce n'est que depuis la fin de la guerre qu'ils ont maigri. Quant à leur éducation elle est faite par un corps enseignant au 80 % nazi dans les zones non-soviétiques et au 80 % anti-nazi dans

la zone soviétique.

Peu à peu, les femmes allemandes se désengourdissent. Au Congrès des Femmes allemandes, 200 déléguées affirmèrent leur inétranlable dé-cision de reconstruire leur pays, d'en faire une nation pacifique, de rééduquer la jeunesse, d'en-rayer la renaissance du fascisme, enfin de recon-quérir la confiance des femmes de la terre. Des comités féminins anti-fascistes ont été for-més en voies confidence qui divisent de la terre. més en zone soviétique, qui dirigent, dans l'es-prit de ce programme, des crèches, des écoles, des orphelinats, et autres entreprises de dénazification pratique, elles sont 250.000 qui travaillent ainsi.

En Thuringe, 21 femmes sont bourgmestres; en zone soviétique 181 dont une de 26 ans. RR



Carnet de la Quinzaine

Samedi 5 juillet :

nedi 5 juillet: ignève: Préau de l'Ecole secondaire de la rue Voltaire, 16 heures, rencontre des Anciennes étèves de l'Ecole, à l'occasion du centenaire. 17 heures, représentation de l'a revue de Mme Mertens, à l'aula, par les élèves de l'Ecole. (Retenir les cartes à l'avance au Secrétariat, rue Voltaire: Lundi 30 juin de 9 à 12 h. et de 16 à 19 h.) mardi ler juillet de 9 à 12 h. et de 16 à 19 h.)

Genève: Union des Femmes, 22, rue Etienne Dumont. Le local sera fermé dès le samedi 12 juillet inclus, jusqu'au lundi 1er septembre.

Imp. ROULET & Co, r. Alfred-Vincent 10, GENEVE.

